

9 - Dénomination de voies et places publiques

M. FOUSSERET, Maire, Rapporteur : L'ancienne usine Weil, déconstruite, a laissé place à de nouveaux immeubles (11 à terme).

Cet ensemble sera desservi par plusieurs voies :

- l'une, parallèle au boulevard Churchill, sera en impasse depuis la rue de Chaillot
- l'autre, perpendiculaire au même boulevard, rejoindra la rue Jean de Bry au dit boulevard, en s'achevant par une partie piétonne
- au Sud-Est de cet ensemble, une ancienne bretelle reliant la rue de Vesoul et le boulevard Churchill subsiste dans le cadre du projet, également sans dénomination, pour l'instant.

Dans le même secteur, une place nouvellement aménagée à proximité de l'école de Fontaine Ecu doit être aussi baptisée.

Il est proposé au Conseil Municipal de rendre hommage à quatre personnalités bisontines du monde parlementaire et économique, qui au-delà de leurs activités dans ces domaines, se sont illustrées durant la deuxième guerre mondiale, par leurs actions courageuses et leurs engagements au service de la Nation.

Les noms d'Henri MATHEY, Raymond TOURRAIN, Henri WEIL et Jacques WEINMANN sont ainsi proposés pour les quatre espaces publics concernés.

Par ailleurs, il est envisagé d'étendre l'hommage rendu aux frères LUMIERE et à Auguste Stello CLÉSINGER, en associant les noms et prénoms de leurs pères respectifs, sachant que ceux-ci ont beaucoup apporté à leurs enfants. C'est ainsi qu'il est proposé de dénommer :

- la rue des Frères Lumière : rue Antoine, Auguste et Louis Lumière
- la rue Auguste Clésinger : rue Georges Philippe et Auguste Clésinger.

Enfin, un chemin pour piétons permet, en limite de commune de Besançon et d'Avanne-Aveney, de relier la rue du Cerisier (ZAC Saint-Laurent) à la rue Isaac Newton (et le Parc Urbain) en mode doux. Il est proposé de dénommer cette voie longeant la Mosquée et le Funérarium d'Avanne-Aveney «rue Charles Darwin».

Préalablement à ces dénominations, et même si les lois n° 70-1297 du 31 décembre 1970 et n° 82-213 du 2 mars 1982 permettent de passer outre, la Ville de Besançon a sollicité l'accord des familles des quatre personnalités bisontines pour s'assurer qu'aucune opposition ne sera formulée par celles-ci à l'encontre du choix retenu par le Conseil Municipal, ainsi que celui de l'Ambassade britannique pour ce qui concerne Charles Darwin.

Proposition

Le Conseil Municipal est appelé à se prononcer sur ces dénominations.

«**Mme Marie-Odile CRABBÉ-DIAWARA** : Merci Monsieur le Maire. Comme vous pouvez vous en douter, je ne peux pas voter ce rapport.

M. LE MAIRE : Non je ne m'en doutais pas. Pourquoi ?

Mme Marie-Odile CRABBÉ-DIAWARA : Ce rapport ignore la moitié de nos habitants, en l'occurrence les habitantes. Je pense que c'est un très mauvais signe que nous donnons. Je vais vous lire une partie de l'introduction du rapport de l'IGAS qui effectivement préconise des actions pour une politique d'éducation à l'égalité entre les filles et les garçons dès la naissance et en particulier dans la petite enfance. Nous avons passé l'âge des crèches mais peut-être que nous devrions nous y mettre aussi. Donc ce rapport dit dans son deuxième paragraphe : «que ce soit dans le domaine de la parité politique, de l'égalité professionnelle, de l'articulation des temps de vie ou encore de tout le champ des droits personnels des femmes et de la lutte contre les violences, toutes ces politiques butent sur un obstacle majeur, la question des systèmes de représentation qui assignent hommes et femmes à des comportements sexués, dits masculins ou féminins, en quelque sorte pré-déterminés. Construits à partir de stéréotypes qui jouent comme des verrous identitaires, ils entravent l'aspiration des hommes mais plus encore des femmes à exercer des fonctions ou tenir des rôles qui s'inscrivent dans le champ des possibles». Je pense donc que ce rapport est un très mauvais signe que nous donnons à l'égard de nos habitants et il m'inquiète beaucoup parce que cela veut dire qu'à l'intérieur de nos services et de la Municipalité il n'y a pas encore cette prise de conscience.

M. LE MAIRE : Je ne peux pas laisser dire cela. Ce qui m'inquiète moi, ma chère Marie-Odile, c'est que tu puisses penser cela. Il y a entre autres beaucoup de noms de résistantes qui ont déjà été donnés à des rues de Besançon. Là il s'agissait de témoigner qu'un certain nombre de personnes ont été des figures de la Résistance, donc Henri MATHEY, l'ancien pilote de chasse, Raymond TOURRAIN, Henri WEIL et Jacques WEINMANN. Je n'accepte d'autant plus pas cela car au niveau de l'Agglomération et de la Ville de Besançon je crois que nous avons, depuis que nous sommes arrivés, donné toute leur place, et c'est bien normal, il ne faut même pas nous en féliciter, aux femmes. Au niveau des directions des services par exemple, entre autres, dans les services municipaux il y a un certain nombre de chefs de services qui sont, et c'est normal, des femmes. Au niveau de l'Agglomération, je crois que les femmes sont même, en très grande majorité, au-dessus de la parité. Politiquement, ça fait très bien de dire cela «on défend les femmes» et le Maire ne les défend pas, donc ma chère Marie-Odile, je n'accepte pas cela, ce n'est pas juste que tu dises cela car c'est faux, ce n'est pas juste parce que nous avons fait le maximum. Je vais vous donner un exemple : pour les rames du tram nous avons fait le maximum pour qu'il y ait 50 % de noms de femmes, 50 % de noms d'hommes. Pour les rues de Besançon nous le faisons aussi quand c'est possible. Là c'était lié à des événements de la Résistance et on n'a pas pu le faire mais je ne voudrais pas que l'on puisse penser un seul instant que c'était délibéré, au contraire. Les actes sont là, regardez au niveau des chefs de service, par exemple ceux que vous côtoyez ici depuis que nous sommes au Conseil Municipal, parmi les directions très importantes et stratégiques de notre Agglomération il y a beaucoup de femmes, qui sont des femmes de talent d'ailleurs. Donc je refuse globalement ces propos parce que je pense que ce n'est pas juste. Je ne voudrais pas te fâcher mais je pense que cela a un petit caractère dans le contexte actuel, démagogique.

Mme Solange JOLY : Je ne pense pas être démagogique et moi aussi je pense qu'il faut que l'on cherche vraiment à respecter le plus possible la parité entre les hommes et les femmes...

M. LE MAIRE : Je suis d'accord là-dessus !

Mme Solange JOLY : ...à l'Agglo en tant qu'élus on ne l'est pas et je pense que c'est de plus en plus important. Si on le ressent, c'est quand même qu'il y a quelque chose et c'est vrai que l'on n'a encore en tant que femmes pas toute notre place mais je ne dis pas que vous êtes le responsable unique !

M. LE MAIRE : Ah ça me rassure !

Mme Solange JOLY : ...j'ai bien dit unique !

M. LE MAIRE : Merci Solange. Je n'en suis pas le responsable et à mon niveau je fais le maximum pour que cela change. Vous savez très bien pour l'Agglomération où est la difficulté : tant que pour l'Agglomération il n'y aura pas un scrutin global de liste, ce n'est pas possible qu'il y ait la parfaite parité. Reconnaissez d'ailleurs puisque vous êtes, ma chère Solange, objective, que les nouvelles lois sur l'intercommunalité vont faire en sorte que dans les communes de plus de 1 000 habitants il y ait des scrutins de liste où la parité sera respectée. J'aurais aimé que vous le disiez. C'est donc un grand progrès

que cette loi de décentralisation que défend avec beaucoup d'acharnement Manuel VALLS avec quelques difficultés aussi, entre autres au Sénat vous le savez. Que cela permette effectivement aux femmes d'être représentées sur les listes dans toutes les communes de plus de 1 000 habitants, c'est un vrai progrès -tu en es d'accord ?- Comme il est vrai aussi que pour les communes de moins de 1 000 habitants il y aura, tant en titulaires qu'en suppléants, obligatoirement la parité. Donc je veux bien être responsable de tout mais quand même ! Au niveau des services de l'Agglomération je ferai faire le compte car je pense que les femmes, et c'est très bien ainsi, sont majoritaires ; dans nos services de la Ville il y en a aussi beaucoup et c'est très bien et nous travaillons très bien avec elles. Quand on peut donner le nom d'une femme comme on l'a fait pour Sœur BAVEREY et comme on le fera dans les semaines à venir, on le fait. Là il s'agissait de donner le nom de résistants. Même si je ne partageais pas ses analyses politiques, loin de là, Raymond TOURRAIN était un résistant qui à un moment donné s'est engagé et s'est bien engagé et il n'y a aucune raison que je ne le dise pas et que je ne le respecte pas, pas plus qu'Henri MATHEY, ni qu'Henri WEIL ni que Jacques WEINMANN. En tout cas on ne peut pas nous suspecter de copinages politiques par rapport à cela, mais j'ai voulu retenir le nom de gens qui se sont engagés dans la Résistance, c'est cela le sens de cette délibération. J'entends bien ce que dit Marie-Odile et je la remercie de le dire parce qu'elle le dit avec beaucoup de conviction. Mais ce n'est pas facile, et pour le tram nous avons été obligés de retenir des noms de femmes qui ont eu des actions à Besançon mais qui n'y sont pas nées ; nous l'avons fait pour qu'il y ait la parité. Cela n'a pas été facile, mais ça le sera certainement plus dans les années à venir car la parité est maintenant inscrite dans les faits mais dans le passé ce n'était pas cela. J'aurais aimé trouver d'autres noms parce que par exemple dans la Résistance des femmes se sont aussi beaucoup engagées. Ne me cherchez pas «des poux dans la tête» à chaque fois par rapport à cela. J'ai la volonté que les femmes soient bien représentées, mais il y a des moments où cela est difficile.

Mme Catherine GELIN : Alors je vais être dans la proposition mais sur d'autres sites. Récemment on a rappelé le 60^{ème} anniversaire des travaux de Watson et Crick et mentionné le nom d'une femme qui avait travaillé sur l'ADN et qui malheureusement est décédée trois ans avant le Nobel. On sait que les Nobels ne sont jamais délivrés à titre posthume donc je suggère pour d'autres noms de rues le nom de Rosalind Franklin.

M. LE MAIRE : Pourquoi pas ? Comme nous avons déjà donné le nom d'une grande militante des Droits de l'Homme américain à une place de Besançon, je n'y vois pas d'inconvénients, bien au contraire, donc on a pris bonne note.

M. Pascal BONNET : Monsieur le Maire je pense en effet que c'est une question qu'il faut poser mais que ce n'était peut-être pas le meilleur moment pour la poser parce que je ne crois pas que dans la Résistance ils aient eu à se soucier de savoir qui étaient hommes ou femmes à certains moments. Je trouve que c'est intéressant que l'on ait ce vote justement en lien avec ce que vous avez évoqué sur les profanations du carré militaire qui lui aussi réunit des personnes qui se sont sacrifiées pour notre ville, quelles que soient leurs origines aussi bien religieuses que non religieuses, que politiques. Je dois dire aussi que pour aller un peu dans le sens de Mme CRABBÉ-DIAWARA sur les familles LUMIERE et CLÉSINGER, on nous dit dans le rapport qu'ils devaient beaucoup à leurs pères, j'ajouterais : ils devaient sans doute beaucoup aussi à leurs mères...

M. LE MAIRE : Oui, sans doute !

M. Pascal BONNET : ...dans ce registre-là je pense qu'on peut en effet se poser la question.

M. LE MAIRE : Cette phrase est sûrement de trop et n'apporte rien, je vous l'accorde !

M. Pascal BONNET : ...je ne pense pas qu'on doit se limiter à ce qu'ils devaient à leurs pères, il semble que leurs pères aient fait des travaux antérieurs qui permettent de les associer mais leurs mères ont dû jouer un rôle. Si les pères et enfants étaient aussi actifs c'est que les mères ont dû faire beaucoup de choses, discrètement.

M. LE MAIRE : Je suis d'accord, je vais même donner un exemple concret à ma chère Marie-Odile parce que même si elle me fait cela, je l'apprécie par ailleurs. Dans le quartier du Polygone il y avait la rue Pierre CURIE et j'ai demandé que l'on mette Pierre et Marie CURIE. Nous avons donc débaptisé la rue et nous l'avons rebaptisée Pierre et Marie CURIE, donc c'est bien là un élément fort qui montre que j'ai aussi cette volonté. Donc ne me faites pas s'il vous plaît de faux procès d'intentions par rapport aux femmes.

M. Pascal BONNET : ...et Phisalix aussi...

M. LE MAIRE : Césaire et Marie Phisalix aussi, cela fait au moins deux noms de rues que nous avons débaptisées pour y ajouter des noms féminins, ce qui n'était que justice.

M. Pascal BONNET : Je trouve que la proposition de Catherine GELIN est intéressante. Je voulais dire aussi que, au-delà des résistants, les familles WEIL et MATHEY représentent des familles d'industriels qui ont apporté beaucoup au développement de la Ville à une époque où l'industrie c'était aussi des patrons de proximité et on était loin des anonymes du CAC 40 et je crois que c'est important...

M. LE MAIRE : Mais là on a voulu s'axer sur la résistance...

M. Pascal BONNET : J'entends bien et je crois que l'hommage à Jacques WEINMANN est largement partagé et je pense que sa famille sera naturellement touchée. Je voudrais dire un mot sur Raymond TOURRAIN pour avoir été lors de ma première candidature aux municipales sur sa liste en 1989, donc avoir une pensée aussi pour l'homme politique qu'il a été au-delà de son action de Résistant. Puis je voudrais juste terminer en disant que je trouve intéressant aussi que l'on honore Charles Darwin dans des temps où on est dans des périodes d'obscurantisme et de remise en question de certains progrès scientifiques, que l'enseignement soit affecté de revendications et remette en question certains acquis scientifiques, voilà.

M. LE MAIRE : Je voudrais dire aussi qu'il y a d'autres personnes que je souhaiterais honorer assez rapidement, dont une qui me tient particulièrement à cœur c'est Robert SCHWINT. Je souhaite le faire assez rapidement mais nous n'avons pas pour l'instant trouvé un équipement ou une rue qui soit à la hauteur de l'oeuvre de Robert SCHWINT qui a été Maire de cette ville pendant 24 ans. Il y a aussi deux autres personnes que je souhaiterais honorer en quelque sorte, ce sont deux parlementaires disparus : Michel JACQUEMIN, -je m'en suis entretenu avec son épouse et je crois que c'est plutôt ce qui touche autour des livres et de la bibliothèque qu'elle souhaiterait que l'on associe à son nom et nous le ferons- ainsi que Claude GIRARD. Ce n'étaient pas des amis politiques mais ce n'étaient pas des ennemis non plus, c'étaient des adversaires loyaux et de qualité. J'ai eu en face de moi depuis 1983 Raymond TOURRAIN pendant quelques années, c'était quelqu'un qui n'était pas facile mais qui était un homme d'une grande qualité et d'une grande honnêteté intellectuelle. Et je suis pour le symbole, heureux que ce soit moi, un Maire de gauche, qui donne son nom à une rue de la ville parce même si nous ne partageons pas les analyses, il s'est engagé pour cette ville, voilà ce que je souhaitais dire par rapport à cela.

Mme Marie-Odile CRABBÉ-DIAWARA : Il est évident que mon intervention ne remettait pas en cause les qualités des personnes qui sont mentionnées dans ce rapport...

M. LE MAIRE : Oui, j'ai bien compris !

Mme Marie-Odile CRABBÉ-DIAWARA : Monsieur le Maire, je regrette que vous ayez pris cette intervention comme un acte politicien. Vous savez que ça n'est absolument pas ma façon de faire, absolument pas ma façon de voir et ça, ça me touche vraiment. Vous savez que c'est un sujet que j'ai déjà abordé en d'autres endroits et auquel je tiens beaucoup et je regrette que vous l'ayez pris de cette façon.

M. LE MAIRE : C'est un sujet en plus sur lequel je suis d'accord avec toi mais je pense que me faire ce procès-là, et même ce n'était pas, comme dit Pascal BONNET, forcément le bon timing pour en parler.

Mme Martine JEANNIN : Effectivement on peut penser aux Bisontins et pourquoi ne pas mettre une plaque, ou deux, ou trois de noms de personnes qui ont été prisonniers de guerre, ou sociétés civiles, des gens qui n'ont pas été des sommités, qui n'ont pas découvert..., voilà, qui ont été prisonniers de guerre, et ont eu la chance de revenir, pourquoi pas ?

M. LE MAIRE : Dans ce sens je proposerai au Conseil Municipal ; c'est une demande entre autres venue du MRAP d'attribuer une rue pour les victimes du ghetto de Varsovie puisque nous allons prochainement fêter le 70^{ème} anniversaire du massacre dans le ghetto de Varsovie... excusez-moi, de célébrer comme me le fait remarquer Monsieur CYPRIANI, mais tout le monde l'avait compris, et je pense que nous célébrerons ensemble effectivement, toutes celles et tous ceux qui se sont soulevés pendant le ghetto de Varsovie.

Mme Elisabeth PEQUIGNOT : Merci Monsieur le Maire. En tant qu'élue mais également Présidente de l'Association Halte contre les Discriminations, c'est vrai que l'intervention de notre collègue Marie-Odile nous a permis là d'avoir effectivement un temps de réflexion sur la nécessité d'être actifs en matière d'égalité hommes-femmes et d'envoyer là aussi des signaux forts. Notamment à l'occasion de ce rapport il aurait été effectivement intéressant de faire un peu plus attention à cette notion-là. C'est pour cela que pour ma part je voterai comme ma collègue Marie-Odile CRABBÉ-DIAWARA car c'est vrai qu'en matière d'égalité hommes/femmes beaucoup de travail reste à faire et toute occasion est bonne, notamment une comme celle-ci pour envoyer un signal fort, merci.

M. LE MAIRE : 6 sont contre. Ceux qui s'abstiennent : 7. Je vous remercie».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 6, le Conseil Municipal, à la majorité des suffrages exprimés (6 contre, 7 abstentions), en décide ainsi.

Récépissé préfectoral du 13 mai 2013.